

---

# Les trophées "Les espoirs de l'économie"

Publié le 02/04/2012



## ESPOIRS DE L'ÉCONOMIE 2012

*Edition 2012 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine*

La Chambre de Commerce et d'industrie de Paris - Hauts-de-Seine organise le concours "Espoirs de l'Economie" tous les deux ans avec ses partenaires du Comité technique local, dans le cadre du dispositif "Entreprendre dans les Hauts-de-Seine".

Les Trophées Espoirs de l'Economie saluent la montée en puissance des jeunes entreprises et couronnent les années de réflexion et d'action de leur créateur.

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine dans le prolongement d'un partenariat engagé en 2002 prime l'entreprise lauréate. Consultez le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine.

## Les trophées "Les espoirs de l'économie"

Chaque année, les Trophées Espoirs de l'économie, ouverts aux entreprises de moins de 4 ans, couronne les années de réflexion et d'actions de deux jeunes chefs d'entreprise.

Organisé par la CCIP Hauts-de-Seine, dans le cadre du dispositif Entreprendre en France, ce concours distingue deux belles réussites parmi les entreprises naissantes du département.

Le jury apprécie la pertinence et l'originalité des projets au regard de leur marché, de leur potentiel de développement et de leur contribution au dynamisme économique local.

## Les récompenses des Espoirs de l'économie

Le premier prix de 5 000 € sera remis par la Chambre départementale des Notaires des Hauts-de-Seine.

Le second prix de 1 000 € sera remis par la Banque Populaire Rives de Paris.

Une formation pour dirigeants de jeune entreprise d'une valeur de 900 €, offerte par NOVANCIA, école des entrepreneurs de la CCIP, aux entreprises nominées.

---

Un pack de gestion d'une valeur de 390 € aux entreprises finalistes, offert par EBP, éditeur de logiciels pour les TPE/PME.

## **A qui est ouvert le concours "Espoirs de l'économie 2012" ?**

Le concours "Espoirs de l'Economie 2012 des Hauts-de-Seine" est ouvert aux entreprises qui répondent simultanément aux quatre conditions suivantes :

- > avoir leur siège social sur le département des Hauts-de-Seine,
- > avoir démarré leur activité à compter du 01/01/2009.
- > avoir clôturé un premier exercice comptable complet d'au moins 12 mois,
- > ne pas être détenues majoritairement par une autre société.

## **Modalités de participation au concours "Espoirs de l'économie"**

Date limite de remise des dossiers de candidature : 30 avril 2012

- > Téléchargez le règlement du concours "Espoirs de l'économie 2012" [PDF 200 Ko]
- > Téléchargez la fiche de candidature "Espoirs de l'économie 2012" [PDF - 179 Ko]

## **Les lauréats de l'édition 2010 des trophées "Espoirs de l'économie"**

1er prix : S comme solaire, installateur de panneaux solaires